



Lycée Alphonse de Lamartine
PV du CE 21 décembre 2016

Durée de la séance : 2h30

Etaients présents :

M Michel SAUZET	Proviseur
Mme Stéphanie JOUAN	Proviseur Adjoint
Mme Nelly CLABAUT	DAF
Mme Carole CRAMMER	Directrice de l'école primaire
Mme Najla HAWLY	Directrice Adjointe Libanaise
Mme Sophie MASSONNAT	CPE
M Patrick JOSEPH	C.A.R, représentant du directeur général de la MLF
Mme Ikbal FARES	Représentante enseignant
Mme Janisse ISSA	Représentante enseignant
Mme Rosalie ESTEPHANE	Représentant surveillant
M Tony AJALTOUNY	Représentant ATOS
M Chawkat HOUALLA	Président du Comité des parents
M Nasser ABDALLAH	Suppléant parent d'élève
Mme Katia HARB	Représentante parent d'élève
M Ahmad HUSSEINI	Représentant parent d'élève
Mme Randa BAROUD	Représentante parent d'élève
M Alexandre GERGIAN	Représentant élève
Mlle Lyne AYOUB	Représentante élève
M Olivio BUGOSEN	Elève vice-président
Mme Mira HACHEM	psychologue

Excusés:

M Serge Tillmann, Mme Andrée Daouk, M Jean-Louis Mainguy et Mme Blineau-Abiramia, M Chawki Katra, Mme Christel Abiraad, M Jérôme Bernussou sont excusés.

Le quorum est atteint avec 21 membres TITULAIRES présents ou représentés. Monsieur le Proviseur déclare la séance ouverte. Il remercie les membres présents, accueille les nouveaux élus, les félicite pour leur élection en tant que représentants des personnels, élèves et parents et installe le Conseil d'établissement 2016-2017.

Le secrétariat du conseil est assuré par la secrétaire du Proviseur. L'ordre du jour est rappelé avec l'examen en point 9 des questions diverses déposées.

Ordre du Jour:

- 1. Approbation du P.V du C.E du 04 .10.16**
- 2. Approbation du règlement intérieur du C.E**
- 3. Installation du conseil d'établissement et des différentes instances**
- 4. Plan d'action 2016-2017: bilan d'étape**
- 5. Point sur l'état d'avancement de la construction du projet d'établissement 2017-2020**
- 6. Voyages scolaires**
- 7. Carte scolaire et des emplois rentrée 2017**
- 8. Présentation de la version amendée du Règlement intérieur du Lycée Lamartine**
- 9. Questions diverses**

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'Établissement du 4 octobre 2016

Le Procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité par les membres présents au dernier Conseil d'Établissement.

2. Approbation du règlement intérieur du Conseil d'Établissement.

Monsieur le Proviseur soumet le règlement intérieur à l'approbation du conseil qui l'adopte à l'unanimité.

Annexe 1 (règlement intérieur du CE)

3. Installation du Conseil d'établissement et des différentes instances.

Les élections des personnels et élèves

Les élections des représentants des personnels se sont tenues le **27 octobre 2016** (liste unique). Celle des élèves a eu lieu au cours de la semaine du **24 octobre 2016**.

Le conseil d'établissement.

La composition du conseil d'établissement est tripartite et formée en nombre égal de membres de droit représentant l'administration, de représentants des personnels de l'établissement et de représentants des parents et des élèves. Alexandre GERGIAN et Lynn AYOUB sont des membres de droit du conseil, élus par l'assemblée générale des délégués. Ainsi que Olivio Bugosen vice-président.

Font partie du conseil, en tant qu'invités : M. le Directeur Général de la MLF, M. le CDAEFE, Mme Andrée Daouk représentante au Liban du Président de la MLF, Mme la Consule générale, Mesdames et Messieurs les conseillers à l'AFE et conseillers consulaires, Maître Monla et Monsieur Saayfan, président des anciens élèves.

Le conseil d'établissement est réuni en moyenne 4 fois dans l'année : octobre, décembre, avril et juin. Le chef d'établissement précise que le prochain conseil d'établissement aura lieu le **6 avril 2017**.

La commission permanente, le conseil de discipline

La commission permanente est sollicitée afin de préparer le conseil d'établissement, en cas de nécessité.

Le conseil de discipline est réuni autant que de besoin.

La commission d'Hygiène et Sécurité.

Elle émet un avis en matière d'hygiène et sécurité et informe de ses travaux le conseil d'établissement. Outre les échanges en séance, la commission peut visiter l'établissement afin d'examiner toutes améliorations possibles et est en charge de l'actualisation annuelle du PPMS. Elle se réunit deux fois par an.

Médecin principal: Mme Zawde Samar

Psychologue : Mme Mira Hachem

Infirmières : Mme Marie Chedrawi et Mme Sylvie Sleiman qui est actuellement directrice à l'annexe de Tripoli.

La composition des commissions a été vérifiée et complétée. Ces dernières sont présentées en **Annexe 2**.

Le Conseil Pédagogique

Le conseil pédagogique présidé par le chef d'établissement est constitué d'un conseiller principal d'éducation, de représentants de l'ensemble des disciplines du secondaire et réunit au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement. Il a pour mission de favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement et le plan de formation continue validé par la cellule de formation continue.

La commission restauration

Elle siège deux fois par an et gère le suivi de l'ensemble des formes de restauration de l'établissement. Les participants à cette commission sont l'équipe de direction auxquels peuvent se joindre des enseignants, des surveillants, des parents et des agents.

La Commission sociale

Elle se réunit une fois par trimestre pour décider des sommes allouées aux familles en difficulté : aide à la scolarité notamment. Ses travaux sont préparés en amont par Mme Mokaddem. Il est précisé que les dossiers sont anonymés. **Annexe 3**

M Joseph soulève la question d'exclusion des familles françaises du champ de cette commission. Il explique que beaucoup d'élèves libanais bénéficient d'autres aides sociales.

Mme Clabaut répond que les dossiers sont examinés au cas par cas et que les élèves qui bénéficient d'une aide financière ne peuvent pas profiter de cette aide sociale du lycée.

M Joseph propose d'envisager un autre fonctionnement : considérer les demandes des familles quelque soit la nationalité de l'enfant et intégrant dans les dossiers toutes les aides susceptibles d'être accordées

M Houalla soutient l'idée de M Joseph et note que le CDP suggère d'autres pistes de fonctionnement, une aide de 200 000 livres libanaises ne peut pas être considérée comme une vraie aide en la comparant avec les frais de scolarité.

Mme Clabaut propose faire une réunion avec les membres de cette commission en janvier avant la deuxième commission sociale pour redéfinir le texte de cette commission sociale.

La Cellule de Formation continue

Elle prépare le plan de formation continue pour l'année scolaire suivante en réalisant une synthèse des demandes en lien avec les axes du projet d'établissement. La Cellule de formation réunie le 15 décembre a permis de valider les vœux exprimés par chacun en fonction des commandes institutionnelles (nouveaux programmes, réforme du Collège, AP ...) et des axes de notre projet d'établissement, suivant la procédure en vigueur dans le réseau Liban. La très large majorité des vœux exprimés ont ainsi pu être satisfaits.

Conseil de la vie lycéenne CVL

Mme la CPE explique le fonctionnement de ce conseil auquel participent 10 lycéens et 10 adultes. Cette année, l'élection a eu lieu le 26 octobre 2016 avec une participation très satisfaisante de 72 % de votants. Les élèves eux-mêmes suggèrent des projets qu'ils souhaitent piloter. Nous poursuivons l'inter CVL qui intègre les CVL de tous les établissements conventionnés au Liban plus la Jordanie. Une réunion des nouveaux élus a eu lieu le 14 novembre et un 1er CVL s'est tenu le 19 décembre.

Pour une bonne diffusion de l'information et une réception certaine des convocations, M. le président du CDP souhaiterait être également destinataire de tous les mails s'adressant aux membres. Réponse positive du proviseur.

M Harb s'interroge au sujet de la participation des élèves de première au CE. Elle note que les élèves de terminales auraient sans doute eu des sujets importants à évoquer.

Les élèves membres du CE expliquent que le jour des élections des délégués au CE, les élèves de terminale ont participé à un chahut collectif pour la plupart d'entre-eux. M. le

Proviseur confirme et rappelle que bien que la date des élections ait été fixée bien à l'avance, les élèves en question ont fait un choix et se sont exclus d'eux-mêmes des élections, ce qu'il regrette naturellement.

4. Plan d'action 2016-2017 : Bilan d'étape

➤ Bilan d'étape premier degré

- Les nouveaux programmes de l'école élémentaire sont mis en œuvre depuis la rentrée, en attendant d'avoir accès au livret numérique officiel, nous utilisons un livret numérique qui reprend toutes les compétences des nouveaux programmes. A la fin du premier trimestre ces livrets seront imprimés et distribués, à partir du deuxième trimestre ils seront envoyés par mail. Les élections du conseil de délégués se sont déroulées la semaine du 2 décembre
Le conseil se réunira toutes les deux semaines, pendant la période des ateliers.
Cette année, le conseil travaillera la question de la solidarité, à travers la participation à des projets divers.
- participations aux activités pédagogiques du réseau :
- rencontres chants francophones
- rencontres théâtrales
- défis scientifiques
- rallye plurilingue et interculturel.
- Organisation de rencontres parents-enseignants en soirée (pour la troisième année). Un peu plus de parents intéressés.
 - Mme Harb demande qu'une note de rappel soit portée sur les agendas pour bonne information des familles. Mme la Directrice acquiesce.
- Le premier voyage en France a eu lieu du 5 au 11 décembre. Il s'est bien déroulé, le programme était intéressant et la rencontre avec les correspondants a été un moment extrêmement chaleureux pour tout le monde.

➤ Bilan d'étape second degré

Le plan d'actions présenté lors du 1^{er} CE est mis en œuvre conformément à ce qui a été annoncé.

La mise en œuvre de la réforme du collège, et notamment les EPI, donne lieu à de nombreux projets qui concernent quasiment toutes les disciplines. Un bilan exhaustif sera réalisé en fin d'année, beaucoup d'actions étant actuellement en cours de réalisations. Il convient néanmoins de présenter quelques temps fort de ce 1^{er} trimestre.

a. Pédagogie et suivi éducatif

● Rencontres individuelles parents-professeurs

La première réunion individuelle parents-professeurs de l'année eu lieu le vendredi 18 novembre de 14h30 à 17h. Pour mémoire, l'objectif de ces rencontres instaurées l'année passée est de permettre aux familles n'étant pas disponibles pendant les heures de réception parents (fixées annuellement dans l'emploi du temps des professeurs) de venir plus aisément dialoguer avec les enseignants.

Nous avons enregistré **821 rencontres individuelles**, dont 492 en collège et 329 en lycée. En comparaison, c'est un chiffre 2 fois et demi supérieur à celui enregistré lors des premières rencontres à une période identique en novembre 2015.

Les enseignants ayant reçu le plus de visites sont ceux du niveau 6^{ème}, suivi de la 3^{ème}. Une moindre fréquentation est relevée pour le niveau 4^{ème}.

Ces rencontres individuelles ont rencontré un vif succès s'expliquant par :

- La possibilité pour les parents de rencontrer les enseignants en dehors des heures fléchées dans l'emploi du temps, heures qui ne correspondent pas systématiquement à des moments de disponibilité des familles
- La possibilité de rencontrer les enseignants en présence de leur enfant
- Le choix du vendredi après-midi, période plébiscitée par les familles
- L'annonce, dès la rentrée, de la date des rencontres (idem pour la seconde, positionnée **le 24 mars**)

- **Campagne de prévention contre le harcèlement**

Une campagne de prévention contre le harcèlement est lancée au lycée Lamartine.

Organisées conjointement par Mme Massonnat, CPE, et Mme Mira Hachem Almaoui, psychologue scolaire, plusieurs activités de sensibilisation et d'information se déroulent jusqu'en janvier 2017 dans l'établissement.

- Interventions ciblées dans les toutes les classes du collège de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- Participation des lycéens à cette campagne interne
- Conférence finale à l'intention des familles et des personnels

Mme Mira Hachem psychologue scolaire et Mme Massonnat présentent le travail réalisé jusqu'à présent, et qui reste à faire concernant le harcèlement et la souffrance scolaire. Cette campagne de prévention contre la souffrance scolaire a été élaborée suite à des constats sur le terrain, ainsi que pour répondre à des questionnements d'élèves, de professeurs et de familles. Cette action contribue à instaurer pour chacun les meilleures conditions d'apprentissage possible, dans un environnement qui se veut apaisé.

La première partie achevée était la présentation d'une durée d'une heure dans chaque classe, en présence du professeur principal, formant les élèves et les professeurs de la souffrance scolaire et du harcèlement, en primaire de la GS au CM2 et au collège de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Suite à ces interventions, nous avons constaté des résultats très positifs :

- 1 Nous avons pu conduire les élèves à prendre conscience de leurs comportements négatifs en collectivité.
- 2 Nous avons réussi à instaurer un dialogue constructif au moyen de ces informations, aussi bien d'élèves à élèves, que d'élève à parents et professeurs. Par ailleurs, la confiance des élèves envers la CPE et la psychologue scolaire s'en trouve renforcée.

La deuxième partie de la campagne de prévention se fera courant Janvier et nous vous tiendrons informés par le biais du site du Lycée.

Mme Jouan rappelle que l'objectif de cette campagne est également de dédramatiser et d'expliquer aux élèves le vrai sens du harcèlement.

- **Projet d'éducation à la gestion pacifique des conflits et médiation :**

Les classes de 5èmes viennent de terminer la première phase du projet à savoir celle de formation à la connaissance de soi, des autres et de la gestion des conflits. Après les vacances de Noël, une deuxième phase va permettre de sélectionner 15 élèves médiateurs qui auront une formation spécifique à la médiation et qui renforceront les deux premières générations des années précédentes. L'objectif est d'étendre ce projet sur d'autres classes, notamment au primaire et de créer un club médiateurs au lycée pour favoriser un climat scolaire du vivre ensemble.

Un des surveillants, M. El Hage suivra aussi, l'année prochaine une formation spécifique afin de favoriser le développement de cette culture de la paix dans l'établissement.

b. Activités à dominante littéraire

● **Semaine du salon du livre**

La semaine du salon du livre francophone de Beyrouth a de nouveau eu un fort écho au lycée Lamartine. Grâce au soutien la Mission laïque française et du réseau AEF Proche-Orient, l'établissement a accueilli les auteurs Michel Piquemal et Troub's qui ont pu faire partager leur passion et leur savoir-faire à des élèves (des 6^{ème} jusqu'à la classe de 2^{nde}) enthousiasmés par des activités pédagogiques faisant appel à l'imagination et à la créativité.

- Interview de M.Piquemal par les élèves de 6^{ème}
- Production des carnets de voyage en 5^{ème}
- Création d'une planche de BD en 2^{nde}

En parallèle, et pour une autre approche du travail sur les mots, c'est l'équipe d'ARTE Radio qui a investi les lieux pour mettre en sons les philo-fables de Michel Piquemal (à écouter bientôt sur notre webradio).

Le lycée a donc vécu au rythme d'une dimension à la fois ludique et riche en apprentissage de la langue française, au travers d'acteurs expérimentés et reconnus...

Nos élèves se sont également rendus au BIEL, et ont participé activement aux activités proposées par le(s) réseau(x) : prix littéraire des lycéens du Liban, réalisation d'interview sur le salon, atelier BD.

Ils ont par ailleurs pu découvrir les multiples stands du salon consacrés à la littérature francophone, faire dédicacer leurs albums par Troub's sur le stand d'une librairie et recevoir les prix qui ont couronnés leur succès aux deux concours lancés l'année précédente : le concours "Traductio" et le concours de bandes-dessinées "La terre est bleue comme une orange".

Les productions des élèves (bande-dessinée "Amours et révolte: des instants d'émotion en BD" et émission Webradio) sont en cours de finalisation et seront bientôt disponibles.

L'équipe de direction remercie les auteurs pour leurs interventions, ainsi que les professeurs de français (Mme Cormorand, Mme Mobayed, Mme Bréban) pour leur engagement dans l'organisation et l'exploitation pédagogique des différentes actions réalisées.

● **Club théâtre**

Une nouveauté à signaler : la création d'un club théâtre, animée par Mme Bréban, professeur de lettres, et qui s'adresse à des élèves de 5ème. Des représentations dans le cadre de différents événements (et notamment durant la semaine de la Francophonie) sont envisagées.

● Educ'Arte

EDUC'ARTE est une nouvelle ressource pour les enseignants et les élèves au lycée Lamartine. Il s'agit d'un outil pédagogique numérique culturel d'excellence, qui fait par ailleurs l'objet d'un partenariat avec la Mlf.

Il donne accès à :

- un site de vidéo à la demande par abonnement spécialement conçu pour les enseignants et les élèves (plus de 500 oeuvres intégrales accessibles)
- des fonctionnalités pédagogiques innovantes
- des documentaires concernant toutes les disciplines, des films d'animation, courts ou moyens métrages de cinéma

Cette ressource permet également l'utilisation d'outils numériques innovants, répondant pleinement aux exigences d'une pédagogie dynamique et ouverte à l'acquisition de compétences multiples.

La formation à cette nouvelle ressource a débuté le 19 décembre. Professeurs et élèves du primaire au secondaire pourront ensuite accéder à toutes les fonctionnalités dès le mois de janvier.

c. Activités à dominante scientifique

Ces actions s'organisent essentiellement autour de concours et défis qui se déroulent essentiellement durant le 2nd trimestre. (Concours Castor informatique, rallye maths, course aux nombres etc.).

d. Orientation

Le **plan orientation** de l'établissement est en cours de structuration, afin de répondre de façon plus étroite aux besoins diagnostiqués dans l'établissement (élèves, familles), en adéquation avec les recommandations du MEN, de l'AEFE, Mlf-réseau du Liban. Il sera intégré à notre nouveau PE 2017-2020. La place du Parcours Avenir y est prépondérante. Il s'agit, au travers de ce nouveau plan de :

- (Re)mobiliser les différents acteurs de l'orientation dans une pratique rénovée de **l'éducation** à l'orientation
- Améliorer et faciliter l'accès **à l'information** sur l'enseignement supérieur -au Liban et en France-
- Positionner l'élève dans une démarche d'orientation **active, individuelle mais accompagnée**
- **Promouvoir le lycée** auprès des institutions d'enseignement supérieur locales afin d'instaurer des relations privilégiées

Depuis le début de l'année, plusieurs actions en ce sens ont été réalisées :

- Intervention de M.Gorszcyk (service orientation et enseignement supérieur de l'AEFE) : conférences "Partir étudier en France" à destination des élèves de 1ere et terminales et de leurs parents
- Formation au logiciel FOLIOS (ONISEP) pour la mise en oeuvre et le suivi de l'orientation dans le cadre du parcours Avenir
- Généralisation et systématisation des entretiens individuels pour les élèves de 1ere et Terminales par les professeurs principaux
- Instauration de RDV Orientation pour les familles et les élèves avec M.Tourmente (PRIO) tous les mardi après-midi
- **Forum universités libanaises**

Le lycée a reconduit cette année son action d'orientation post bac libanais

14 universités , Grandes écoles et facultés ont été invitées à une rencontre à laquelle étaient présents les élèves de terminales :

Balamand ; USJ; AUB; LAU; l'ESA; NDU, UL, L'université libano-française; L'ALBA; L'institut Technologique Issam Fares; L'université Arabe, L'université Aljinane , L'université AIAZM, L'université Antonine en tant que coordonnateur du groupe pour 2016/2017.

Chaque université a pu présenter ses parcours et son offre de formation. Ensuite des stands ont été organisés pour chaque université, permettant aux élèves et aux parents présents de solliciter les informations nécessaires et complémentaires pour faire leurs choix d'orientation en connaissance de cause. Cette nouvelle modalité d'organisation a été très appréciée par les élèves , l'objectif étant , dans l'avenir, de travailler à dynamiser le PÔLE ORIENTATION sur les deux aspects libanais et français.

Par ailleurs, le site internet du lycée s'enrichit d'un pôle orientation numérique proposant de nombreuses ressources, et notamment un accès au PORTAIL ONISEP DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ORIENTATION (biblionisep) consultable par tous les parents et élèves des établissements Mlf sur demande de mot de passe auprès de Mme Zakaria.

Mme Baroud demande si les universités de l'étranger peuvent participer au Forum des universités pour que les élèves qui souhaitent continuer leurs études à l'étranger puissent bénéficier du Forum.

M le Proviseur rappelle qu'outre le forum des universités libanaises du 29 novembre très fréquenté, un salon post-bac a eu lieu l'année dernière à Beyrouth regroupant des universités et grandes écoles de toutes les régions de France. Les élèves de première et de terminales s'y sont rendus. Le prochain forum aura lieu en octobre 2017.

Mme Jouan rappelle que le travail de notre PRIO, M Tourmente, est très efficace à ce niveau pour l'orientation des élèves.

Mme Harb remercie Mme Hawly pour avoir invité l'université libanaise au forum du 29.11. A son sens, les élèves ont beaucoup apprécié.

5. Point sur l'état d'avancement de la construction du projet d'établissement 2017-2020

le 12 décembre s'est tenue la seconde réunion du comité de pilotage du nouveau projet d'établissement actuellement en chantier.

Le diagnostic-état des lieux a été posé faisant apparaître points forts et points faibles en fonction desquels ont été esquissés les grands axes du futur projet :

➤ ***La maîtrise de la Langue française (langue de scolarisation, langue d'expression ...)***
Le multilinguisme, une plus-value dès la maternelle; la maîtrise des langages numériques au travers notamment de l'utilisation de nouveaux supports.

➤ ***Pédagogie de projet et apprentissage (réforme Collège / EPI; projets culturels innovants***
: voyages, salon du livre, educ'Arte; PEAC ; Parcours Avenir et contribution des équipes éducatives au projet d'orientation de l'élève; école inclusive : équipe éducatives, PPS ...;
Être citoyen : respecter, s'engager, innover;

- **Le lycée et son environnement** : visibilité à Tripoli, liens IF, participation à des actions locales, présence et actions au sein des réseaux (AEFE et Mlf = APP, concours, salons etc.); **Echanges / partenaires locaux** ; refondation du lien avec anciens parents/élèves; positionnement du lycée; liens avec les établissements d'enseignement supérieur; stratégie de communication (site, page FB etc.) ; **Développement durable** : pour un lycée "vert"; Place de l'annexe maternelle à Tripoli
- **La formation de l'élève** : le double-cursus : un gage de réussite; Information à l'orientation active; Les certifications, un passeport pour l'avenir (DELFDALF, Cambridge, préparation SAT ...)

M. le Proviseur rappelle que le projet d'établissement des établissements du réseau MLF conventionnés AEFE est naturellement la déclinaison locale du projet pédagogique de la MLF et de l'AEFE qui eux-mêmes intègrent les objectifs fixés par le Ministère de l'éducation Nationale, notamment dans le cadre de la nouvelle « loi pour la refondation de l'école ». Il est mis en œuvre au travers d'un programme d'actions annuel tel que celui présenté chaque année.

Il précise également que notre projet 2017-2020 sera finalisé lors de la prochaine réunion du comité de pilotage, le 30 mars 2017.

6. Voyages scolaires

D'une manière générale un courrier est adressé à l'ensemble des familles concernées par un voyage scolaire afin de déterminer le nombre d'élèves potentiellement partants. Pour le secondaire, une majorité des familles a manifesté sa volonté de s'engager dans un voyage en Italie (6ème) et en Espagne (seconde). Pour le primaire une classe transplantée "classe de neige" pour les CM2 et un voyage en France (CM1) sont prévus.

A signaler que, en raison des conditions de sécurité mises en place en France et des éventuelles décisions sécuritaires pouvant intervenir en lien avec des événements que nous ne pouvons maîtriser, les billets d'avion et les hébergements doivent pouvoir bénéficier d'une clause d'annulation et/ou de modification avec assurance, ce qui pourrait entraîner une hausse du prix des voyages.

A l'inscription un acompte de réservation de 200\$ est demandé aux familles pour les voyages à l'étranger. Deux échelonnements sont accordés. Le prix du voyage doit impérativement être réglé par les familles une semaine avant le départ.

Les prix proposés lors de l'inscription le sont à titre indicatif puisque le nombre d'élèves par voyage n'est pas définitivement arrêté.

Dans le cas où le montant demandé est supérieur au coût final, l'établissement s'engage à rembourser les familles du trop versé, ce qui a été fait pour les voyages en France et en Espagne de l'année scolaire 2015/2016

Tarifs à titre indicatif :

VOYAGES	Classe	Nombre	Date	Pays de destination	Coût

16-17	concernée	élèves	prévue du voyage		prévisionnel
CLASSE DE NEIGE	CM2	82	30/01-03/02/17	Laqlouq	428 \$
France	CM1	36	08/05-14/05/2017	France	A définir
ITALIE	6ème	42	27 février au 5 mars	Italie	1650 \$
ESPAGNE	2 ^{NDE}	60	2 au 8 avril	Espagne	A ce jour maximum 2 100 \$

Dans le cadre des voyages scolaire, Mme Baroud indique qu'une rotation entre les classes paraît souhaitable. A son sens, il faudrait trouver le moyen de faire en sorte que tous les élèves puissent expérimenter un voyage scolaire dans leur cursus.

Mme Jouan répond que tout voyage doit s'inscrire dans un cadre pédagogique et qu'il n'y a pas de voyages organisés simplement "pour faire un voyage". Tout dépend des programmes, des besoins et du travail du professeur.

M Houalla rappelle que le voyage de la classe de 5ème a été reporté l'année dernière pour qu'il soit réalisé cette année. Mme Jouan répond qu'on peut souhaiter faire un voyage pour telle ou telle classe mais que tout dépend *in fine* du projet pédagogique construit -ou non- par les enseignants.

M le Proviseur ajoute qu'un projet de voyage ne peut pas être imposé. Le professeur initiateur doit avoir envie de le porter et de le réaliser. C'est la condition pour que le projet soit réussi compte tenu de la charge de travail supplémentaire occasionnée.

Mme Fares suggère de préparer les voyages une année à l'avance.

Mme Jouan préparera un tableau récapitulatif des voyages qui ont eu lieu durant les années passées pour le dernier conseil d'établissement.

Concernant le coût des voyages, M Houalla s'interroge sur certains tarifs qui ne lui apparaissent pas tous compréhensibles. Il dit avoir contacté deux agences de voyages, les plus chères de Tripoli, qui pourtant ont fait des offres sensiblement plus basses. Pourquoi cette différence ?

M le CAR, indique que si les agences en question ont des offres plus intéressantes tout en répondant aux mêmes exigences telles qu'imposées par l'Ambassade de France, elles doivent être transmises au Lycée.

Mme la DAF explique que nous faisons appel à des agences professionnelles conseillées par l'Ambassade et tous les paramètres sont intégrés : transports vers l'aéroport, accompagnateurs... Elle précise que le Lycée veille à ce que l'encadrement soit garanti dans les meilleures conditions et que cela a un coût.

M le CAR confirme en indiquant que le but est d'assurer un voyage bien organisé et bien planifié dans les meilleures conditions, et non pas de gagner d'argent.

Mme la Directrice ajoute que nos prestataires en France sont français et que nous dépendons d'eux.

M le Président du CDP précise que ce n'est pas une question de confiance mais de transparence vis à vis des parents. Il souhaiterait pour les prochains voyages un examen renforcé de l'offre des différentes agences.

7. Carte scolaire et des emplois rentrée 2017

Monsieur le Proviseur rappelle que nous anticipons pour la rentrée 2017 une structure identique à celle de la rentrée 2016 et une stabilité des effectifs. Naturellement, la structure pourra être modifiée en fonction des variations constatées ou anticipées, à la hausse ou à la baisse.

M. le Proviseur indique que la demande approuvée à l'unanimité lors de notre C.E du 4 octobre dernier a reçu successivement l'aval de la Direction générale de la MLF et de l'AEFE :

- « gel » du poste de RE2 N° 7997 (poste de CPE pourvu en recrutement local).

Des enseignants résidents en fin de contrat (3 ans) seront amenés cette année encore à se porter candidats à de nouveaux postes au sein du réseau et/ou à demander leur réintégration. Les postes correspondants seront publiés respectivement comme susceptibles d'être vacants ou vacants conformément à la procédure réglementaire et pourvus après réunion des CCPLA compétentes.

A ce jour sont déclarés vacants ou susceptibles de l'être: 2 postes RE1 et 3 postes RE2.

8. Présentation de la version amendée du Règlement intérieur du Lycée Lamartine

Comme indiqué précédemment, l'actualisation de notre Règlement intérieur a été lancée à la rentrée de septembre. L'objectif était de le rendre plus clair, plus complet et plus lisible en intégrant pleinement les différents niveaux d'enseignement ainsi que toutes les annexes réglementaires (règlement financier, convention transports, charte informatique, en particulier).

Le document de travail présenté ce soir a fait l'objet d'une réunion de travail très attentive associant parents d'élèves et personnels du Lycée, le mardi 13 décembre.

La version finale intégrant d'éventuels amendements sera présentée lors du prochain CE et ensuite transmise au Ministère libanais de l'éducation pour validation avant mise en ligne sur notre site, publication et diffusion au titre de la rentrée 2017. Annexe 4

9. Questions diverses

- 1- **Remplacements** : suite à quelques évènements concernant les absences annoncées et non annoncées et qui ont suscité des problèmes de remplacement surtout aux niveaux collège et Lycée.

La proviseure adjointe rappelle la procédure en vigueur dans l'établissement :

- les absences prévues font l'objet de remplacements quasi systématiques en interne, lorsque les emplois du temps et des enseignants de la classe sont compatibles. Contrairement au système existant en primaire, il n'existe pas de volant de remplacement dans le secondaire.
- les absences imprévisibles sont gérées le jour même au cas par cas.
- Pour certaines disciplines, et notamment l'arabe, il existe de réelles difficultés car le vivier de professeurs potentiels est insuffisant (disciplines déficitaires sur le territoire). Il s'agit pour l'établissement de gérer cette pénurie contextuelle, ce qui peut, factuellement, s'avérer parfois délicat.

M le Président du CDP remercie Mme la Proviseure adjointe pour sa réponse et rappelle que le sujet des remplacements se pose régulièrement, notamment le remplacement des professeurs d'arabe. Il s'étonne de la récurrence du sujet.

M le Proviseur, répond que l'Arabe, paradoxalement, n'est pas une discipline pour laquelle les remplacements sont faciles à assurer. Il indique que notre but est en toutes circonstances de trouver rapidement un professeur de qualité.

- 2- **Questions relatives à l'enseignement de la physique-chimie** et des plaintes récurrentes des parents des élèves de terminale quant à ce sujet avec proposition d'un plan d'action dès la classe de 3^{ème} pour faire face à cette question récurrente.

La question de l'enseignement de la physique-chimie, discipline ayant beaucoup évolué en fonction des réformes successives du collège et lycée, mérite effectivement de faire l'objet d'un éclairage quant aux nouvelles modalités et exigences du programme mis en œuvre par les enseignants conformément aux recommandations officielles. Mme la Proviseure adjointe précise qu'il existe sans doute un décalage entre les attentes et les représentations des parents, souvent fondées sur le système libanais, et la réalité du programme et mode d'apprentissage français. Elle fait état de la proposition de l'équipe pédagogique de PC de rencontrer les parents des lycéens qui le souhaitent pour apporter des réponses au questionnement concernant l'enseignement de cette discipline. Cette réunion sera mise en place courant janvier.

Mme Fares ajoute que les élèves eux-mêmes ne comprennent pas que la physique chimie est une seule et même discipline dans le programme français. Nous appliquons les textes, trois heures accordées pour chaque discipline. En terminale le TP est le cours, il est construit par l'élève lui-même. Il y a une grande divergence entre le programme libanais et le programme français. L'élève doit faire un effort personnel dans le programme français surtout en PC.

Mme Baroud ajoute que l'explication du professeur joue un rôle important dans l'assimilation et la compréhension chez l'élève.

M Abdallah note que la plupart des élèves ont des professeurs privés.

M le Proviseur confirme qu'il s'agit d'une inquiétude réelle mais pas nécessairement fondée et qu'une rencontre explicative entre les professeurs de cette discipline et les parents peut être la solution la plus adaptée pour répondre aux interrogations des parents.

3- **Présence du Lycée Alphonse de Lamartine et son rayonnement dans la communauté environnante** (ex. participation dans les festivités tel que les festivités d'hivers et aux festivités relative à la semaine de la francophonie).

La volonté de la Direction du Lycée Lamartine, comme maintes fois réaffirmée, est bien d'associer notre communauté scolaire aux événements culturels et festifs organisés à Tripoli. Nous sommes très attachés à notre identité tripolitaine.

De la même manière nous souhaitons renforcer notre partenariat avec l'Institut Français et les municipalités de Tripoli et Mina, notamment à l'occasion de la semaine de la francophonie. Les réunions préparatoires ont d'ores et déjà commencé associant l'IF et le Lycée Lamartine afin d'arrêter le programme 2017 des festivités.

Pour autant, concernant les déplacements d'élèves, nous restons soumis aux procédures d'autorisation de notre Ambassade.

M Joseph, confirme qu'il y a un protocole de l'Ambassade à suivre : les sorties qui sont sous la responsabilité de l'établissement relèvent de l'autorisation du poste diplomatique. Dès lors que l'école assure le déplacement collectif d'élèves, tout imprévu ou urgence, met l'établissement en responsabilité complète surtout durant la période actuelle qui est assez compliquée.

Mme la Directrice rappelle que même en France les établissements n'amènent pas 250 élèves à un marché de Noël.

M le Président du CDP remercie M le Proviseur. Il indique néanmoins qu'à son sens les élèves de Tripoli ont besoin de vivre cette ville, et qu'il serait nécessaire de présenter à l'Ambassade une demande pour les festivités de la francophonie, la présence du lycée y étant très importante, comme pour ce qui est des rencontres sportives.

Mme La proviseure adjointe note que la mise en place de l'équipe de basket du Lycée Lamartine est en cours.

M le Président du CDP remarque que le projet chorale a échoué car les tarifs étaient trop chers alors que les activités de ce type contribuent à l'image de marque positive du lycée Lamartine.

M le Proviseur approuve tout à fait en rappelant que c'est pour cette raison qu'une offre complète d'activités périscolaires a été proposée dès juin 2016 au titre de la rentrée 2016, conformément aux vœux exprimés par les familles. Il rappelle que certains de nos élèves devraient, s'ils sont sélectionnés au niveau Liban, participer aux Jeux Internationaux de la Jeunesse à Marseille cette année.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 19h00.

Secrétaire de séance

Dima Ghannoum



Le Proviseur

Michel SAUZET

